



PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

- préconisé par l'OMS en 1974,
- introduit en Côte d'Ivoire en 1978, sous la forme d'un service national de vaccination logé à l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) jusqu'en 1995.
- Premier programme de Santé en Côte d'Ivoire
- organisé, en Direction Exécutive à partir de 1995, et en Direction de Coordination depuis 2001 rattachée au cabinet du Ministère de la santé.

2 - MISSIONS DU PEV

*Assurer la protection par la vaccination

- des enfants de 0 – 11 mois contre 10 (11) maladies
- des femmes enceintes contre le tétanos.

•Contribuer à:

- L'éradication de la poliomyélite,
- L'élimination du tétanos maternel et néonatal (TMN),
- L'élimination de la rougeole
- Au contrôle de la fièvre jaune .

3 - STRATÉGIES DU PEV

4 axes stratégiques:

Vaccination systématique ou PEV de routine

Surveillance des maladies

Vaccination Supplémentaire

Promotion du PEV

4 - PEV DE ROUTINE

Cibles

- Enfants de 0 à 11 mois
- Femmes en âge de reproduction

Objectif

- Vacciner tous les ans au moins
- 95% des enfants cibles pour chaque antigène
- 90% des femmes enceintes en DT

5 - MALADIES

•10 maladies:

- Tuberculose -Diphtérie -Tétanos -Coqueluche
- Hépatite B-Méningite à *Hémophilus influenzae* de type b -Poliomyélite -Rougeole -Fièvre jaune
- Méningite à pneumocoque et Infections Respiratoires Aigües (IRA) -Diarrhées à rotavirus

6 - CALENDRIERS DE VACCINATIONS

ENFANTS

Âge de la vaccination	Vaccins	Maladies
à la naissance	BCG + Polio 0	Tuberculose ; poliomyélite
à 1 mois et demi (0 semaines)	DTC Hép B Hib1+Polio1+ PCV13 (1)	Diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite virale B, méningite à <i>Hemophilus influenzae</i> de type b,
à 2 mois et demi (10 semaines)	DTC Hép B Hib2+Polio2 + PCV13 (2)	Poliomyélite, méningite à pneumocoque et infections respiratoires aigües
à 3 mois et demi (14 semaines)	DTC Hép B Hib3+Polio3 + PCV13 (3)	
à 6 mois	Supplémentation en vitamine A	Cécité, trouble de la vue, trouble de la croissance
à 9 mois	VAR + VAA	Rougeole, fièvre jaune

FEMMES

Vaccins	Période de l'injection	Durée de protection du vaccin
DT1	à la 1 ^{ère} CPN	pas de protection
DT 2	4 semaines après le DT 1 : à la 2 ^{ème} CPN	3 ans
DT 3	6 mois après le DT2	5 ans
DT 4	1 an après le DT 3	10 ans
DT 5	1 an après le DT 4	protection à vie